



Maison Familiale Rurale de Charentay



Antenne du CFA Régional des MFR Auvergne-Rhône-Alpes

Charentay, le 10 février 2020

Objet : Taxe d'apprentissage 2020

Madame, Monsieur,

De nouvelles règles sont en place pour le versement de la Taxe d'apprentissage ⁽¹⁾.

Cette année 13% de la taxe doivent être versés à des écoles habilitées et non à des centres de formation d'apprentis (les 87% restant sont versés pour la formation continue).

La MFR de Charentay est habilitée à percevoir cette taxe.

Contre votre règlement, nous vous ferons parvenir un reçu libératoire conformément à la législation en vigueur.

Vous pouvez effectuer votre paiement dès à présent, celui-ci devant nous parvenir avant le 31 mai 2020.

La taxe d'apprentissage constitue, pour les établissements de formation, un apport nécessaire pour assurer la qualité pédagogique : équipements de la salle de sport et de la salle informatique, réaliser des sorties et voyages scolaires, ou encore acquérir du matériel pour la formation Sauveteur Secouriste du Travail.

En versant à la MFR, vous contribuez à qualifier des jeunes. Compétitifs sur le marché de l'emploi, performants et désireux de participer au développement économique, ces jeunes seront demain vos futurs collaborateurs.

Vous trouverez joint à ce courrier une notice et un document d'engagement de versement à nous retourner ainsi qu'une plaquette informative.

Nous espérons vivement que vous pourrez nous apporter votre soutien, et nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

Le Directeur

Jean-Claude TATU

⁽¹⁾ Modifications apportées à la Loi « Avenir Professionnel » du 05/09/2018



CENTRE DE FORMATION PAR ALTERNANCE
4^{ème}/3^{ème} – CAP / BAC PRO Services Aux personnes / Vente
Formation Continue – Titre Animateur en Gérontologie

1910 rue de Sermezy – 69220 CHARENTAY – 04 74 66 81 51 – mfr.charentay@mfr.asso.fr
Site : www.mfr-charentay.fr – FaceBook : www.facebook.com/MFRdeCharentay
Reconnu par le Ministère de l'Agriculture N°X69L07 – n° SIRET : 335.324.901.000.16



Maison Familiale Rurale de Charentay



Antenne du CFA Régional des MFR Auvergne-Rhône-Alpes

NOTICE :

CODE UAI : 0692713Z MFR de : CHARENTAY

Méthode de calcul du « solde 13% » de la TAXE D'APPRENTISSAGE 2020 :

⇒ La masse salariale de 2019 X 0,68 % (taxe apprentissage) X 13% = « Solde 13% »

ENGAGEMENT DE VERSEMENT

Votre entreprise :

Raison sociale :

SIRET :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Tampon de l'entreprise :

Contact pour la taxe d'apprentissage :

Tel : Mail :

Montant du versement : €

Pour nous permettre de suivre votre contribution, nous vous remercions de bien vouloir nous retourner ce document dûment complété.

Par mail : mfr.charentay@mfr.asso.fr

Par courrier : **MFR DE CHARENTAY
1910 rue de Sermezy
69220 CHARENTAY**

Pour toutes informations complémentaires nous contacter par téléphone au **04.74.66.81.51**



CENTRE DE FORMATION PAR ALTERNANCE
4^{ème}/3^{ème} – CAP / BAC PRO Services Aux personnes / Vente
Formation Continue – Titre Animateur en Gérontologie

1910 rue de Sermezy – 69220 CHARENTAY – 04 74 66 81 51 – mfr.charentay@mfr.asso.fr
Site : www.mfr-charentay.fr – FaceBook : www.facebook.com/MFRdeCharentay
Reconnu par le Ministère de l'Agriculture N°X69L07 – n° SIRET : 335.324.901.000.16